

Compte rendu de la CLSSCT

du 15/10/2026

SYNDICAT	REPRÉSENTANT TITULAIRE			REPRÉSENTANT SUPPLÉANT		
	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote
CFDT	David LAGRANGE	Présent / excusé	OUI / NON	Olivier MATHON	Présent / Excusé	OUI / NON
	Christian LAFOLLY	Présent / Excusé	OUI / NON	Claudia MANCHAUD BENJAMIN	Présent / excusé	OUI / NON
	Didier MANTELET	Présent / excusé	OUI / NON	Christian GRILLET	Présente / excusée	OUI / NON
CGT	Pascal JUDEE	Présent / Excusé	OUI / NON	Fabrice CHARLES	Présent / Excusé	OUI / NON
	Franck SENEÉ	Présent / Excusé	OUI / NON	Jonathan BOULEAU	Présent / Excusé	OUI / NON
FO	Cyrille LEJEUNE QUINTAUX	Présent / Excusé	OUI / NON	Frédéric BERNIER	Présent / Excusé	OUI / NON
	Thierry BERTHIER	Présent / Excusé	OUI / NON	Patricia DAVENTURE	Présent / Excusé	OUI / NON
SOLIDAIRES	Lionel VERY	Présent / Excusé	OUI / NON	Florent DENUIT	Présent / Excusé	OUI / NON

ADMINISTRATION			
Nom prénom	Présent / Excusé	Nom prénom	Présent / Excusé
Lionel VUITTENEZ	Présent / Excusé	Romain COURBE MSP	Présent / Excusé
Lucile LEVEQUE 14h00	Présente / Excusée	Frédéric GRACIA ISST VNF	Présent / Excusé
Karine SIMONNOT	Présente / Excusée		
Thomas SAUVANT	Présent / Excusé		
Valérie RAVET	Présente / Excusée		
Sandrine VIDELIER	Présente / Excusé		
Carole DEVALLEZ	Présent / Excusé		

La remplaçante de Marie Christine Berger c'est présenté : Evodie COLLIN

Déclaration liminaire :

CFDT, CGT

L'organisation de la bonne tenue de vos demandes en amont n'a pas été honoré, le président demande à l'ensemble de l'administration d'être plus efficient.

À la suite de la déclaration de la CFDT.

Le président de la commission nous fait part qu'un séminaire est prévu pour effectuer un retour d'expérience concernant la mis en œuvre du plan de canicule ainsi qu'un point sur la sécheresse.

Ce travail sera effectué dès le début d'année 2027, afin qu'il puisse être mis au vote au mois de mai pour une mise en application rapide.

La CFDT suivi des autres OS estime cette date trop lointaine, pour exemple les fortes températures ont débutées en mai 2026.

Un bilan doit être présenté lors du clsct du 12 novembre 2026, concernant l'ensemble des abris éclusiers sur les axes Bourgogne et Nivernais Yonne

Le président nous informe que les autres demande seront abordés lors du déroulement de l'ordre du jour.

1. Tableau de suivi des CLSSCT. (T. SAUVANT).

Présentation du tableau de suivi

POUR AVIS

2. Approbation du PV de la CLSSCT du 11 juin 2026. (T. SAUVANT)

La CFDT déclare que Le PV du 11 06 n'a pas été partagé en amont et celui du 28 04 n'intègre pas les corrections envoyées par celle-ci.

T. SAUVANT, nous fait part de n'avoir jamais reçu les modifications demandées pour le PV d'avril.

Vote : **Pour** : FO CGT et IDD Solidaire **abstention** : CFDT

Le vote de la CFDT est justifié pour les deux PV car nos notes transmises n'ont pas été prise en compte pour le 28 04 et il n'y pas eu de relecture avec des échanges en amont de l'instance sur celui du 11 06.

POUR INFORMATION

3. Compte-rendu de la visite de la délégation des membres de la CLSSCT du 6 juillet 2026. (Secrétaire CLSSCT)

En complément du compte rendu présenté, la CFDT souligne que le passage sur les passerelles du déversoir en amont du barrage des jeux est sans garde-corps et que des personnes extérieures au service les empreintes.

Le DT a précisé être choqué de l'attitude de la municipalité qui oriente clairement les piétons pour utiliser ce passage.

Le préfet a été informé de cette situation.

La sécurisation du barrage de Basseville est une priorité (mise en place d'une ligne de vie après confortement) et le regard sur le barrage des jeux sera étudié à court terme.

Le secrétaire reproche la présence de deux représentants de la CFDT pour les visites.
Nous rappelons que sur le PV du mois d'avril valider par son organisation syndicale ce jour, il est inscrit que les visites s'effectuent au minimum par un représentant par organisation syndicale.

Le chantier de quatre mois qui concernent les fuites sur le bief de Picampoix est programmé pour cette hiver.

Lors de la visite la CFDT remarque l'absence de représentant du service territorial. Également de repositionner et de réimplanter la signalisation sur le chemin de halage de Picampoix.

À la suite de la relance de la CFDT, la prochaine visite prévue début octobre sera finalement réalisé le 30 octobre.

4. Suivi des accidents de service entre le 11 mai et le 15 septembre 2026. (R. COURBE).

Suite à notre déclaration, Romain Courbe nous indique que le décalage de déclaration des accidents de service est dû à l'attente de l'imputabilité ou non au service de l'accident avant parution dans gasper.

Il nous informe que le signalement se fera à l'avenir avant que l'imputabilité soit défini et le cas échéant retiré après.

5. Suivi des nouvelles inscriptions consignées dans les registres SST. (R. COURBE).

La CFDT exprime le souhait que les signalements et les réponses inscrites sur le RSST de synthèse partager sur Teams à tous les agents et manuscrit soit identiques ainsi que non compressé, ni supprimé de la synthèse afin de constater les évolutions chronologiques de la démarche en cours.

MSP informe que le RSST de synthèse ne sera plus à l'avenir en lecture, ni en écriture à tous les agents.

La CFDT est surprise que suite à une alerte sur le registre papier, il soit inscrit sur la partie Décision de la Hiérarchie :

« Ce signalement n'a pas été évoqué au N+1 ou au N+2, avant d'être inscrit dans le registre comme le prévoit la procédure »

MSP nous fait part que cette particule est inscrite sur le flash info, et également en premier page des registres manuscrits.

La CFDT interroge si ces modifications ont été présentées en commission.

À la suite de l'instance la CFDT a constaté que cela n'est pas le cas sur l'ensemble des sites de notre direction.

« Le décret n° 82-453 dans la fonction publique) régissant le registres santé sécurité au travail. Fait part que :« Le registre doit être librement et directement accessible à tous les personnels pendant les heures de travail. Vous n'avez pas besoin d'obtenir un accord préalable, ni de justifier votre démarche auprès de votre supérieur pour y inscrire une observation ou une suggestion. Un chef de service ne peut en aucun cas vous interdire d'écrire dans ce registre ».

Pour les futurs élections, la CFDT demande un éclaircissement concernant les agents rattachés au siège et hébergés à la DTCB.

La SG nous répond qu'ils dépendent du CLSSCT étant hébergées à la DTCB et non des instances du siège mais par contre, Ils ne peuvent être éligibles qu'au niveau national.

6. Suivi du plan d'actions et de prévention des RPS. (T. SAUVANT)

Les plans d'action sont connus, mais celle-ci peuvent être revu pour x raison.

Ces actions sont à déployer sur 4 ans.

La CFDT demande où retrouver les PV archivés et signés de cette instance.

L'administration confirme que cet archivage n'est pas à jour.

Entretien d'avenir RH déjà déployer sur le Loing et le Briare car ils sont en avancés sur la modernisation.

La CFDT s'interroge sur le bon procédé de la démarche vu qu'au dernière CSA d'octobre, Ce sujet a été reporté car des zones sombres sont présentes.

7. Questions diverses

La CFDT demande pourquoi la commission n'est plus enregistrée ?

Les membres de l'administration ne sont plus favorables à l'enregistrement de la commission. Ils expliquent, que l'enregistrement effectué en test lors de la dernière commission n'est pas exploitable pas leur service.

Le DT lève la séance en annonçant le départ prochain de Thomas Sauvart.

**La CFDT est là pour vous informer, vous écouter,
et vous défendre.**

